

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 10 février 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007

2

Un nombre croissant de ménages canadiens tirent parti de l'utilisation d'économiseurs d'énergie et d'eau dans leur foyer, et les questions environnementales influent sur les décisions d'achat et les habitudes de consommation des ménages.

Aide juridique, 2007-2008

4

Nouveaux produits

5



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Communiqués

Enquête sur les ménages et l'environnement

2007

Un nombre croissant de ménages canadiens tirent parti de l'utilisation d'économiseurs d'énergie et d'eau dans leur foyer, et les questions environnementales influent sur les décisions d'achat et les habitudes de consommation des ménages.

Un plus grand nombre de ménages canadiens tirent parti d'économiseurs d'eau tels que les pommes de douche à débit réduit et les toilettes à faible volume d'eau. En 2007, 62 % des ménages canadiens ont déclaré avoir une pomme de douche à débit réduit, par rapport à 54 % l'année précédente. Les pommes de douche à débit réduit utilisent jusqu'à 70 % moins d'eau que les pommes de douche standard et permettent de réaliser des économies d'environ 15 % sur le coût de chauffage de l'eau.

Les ménages de l'Ontario (65 %) étaient les plus susceptibles d'avoir une pomme de douche à débit réduit, et ceux de la Saskatchewan (46 %), les moins susceptibles.

En 2007, 39 % des ménages ont déclaré avoir une toilette à faible volume d'eau, par rapport à 34 % l'année précédente. Les toilettes de ce genre utilisent généralement moins de six litres d'eau par chasse, alors que les toilettes plus anciennes peuvent utiliser plus du double de ce volume.

À l'échelon provincial, 47 % des ménages de l'Ontario et de l'Alberta ont déclaré avoir une toilette à faible consommation d'eau. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador (28 %) et au Québec (30 %) que ce taux était le plus faible.

Conservation de l'énergie

Un plus grand nombre de ménages canadiens tirent parti d'économiseurs d'énergie tels que les ampoules à haut rendement énergétique et les thermostats programmables. En 2007, 84 % ont déclaré que leur résidence était munie d'au moins un type d'ampoule économe en énergie.

La proportion de ménages utilisant au moins une ampoule fluorescente compacte est passée de 56 % en 2006 à 69 % en 2007. Les ménages de toutes les provinces ont contribué à cette augmentation.

En outre, près de la moitié des ménages ont utilisé des tubes fluorescents, et 35 % ont utilisé au moins une ampoule halogène. Ce sont deux types d'ampoules économes en énergie.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur les nouveaux résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) de 2007, axée sur les activités des ménages qui ont des répercussions positives et négatives sur l'environnement. Plus de 21 000 ménages ont été interviewés par téléphone à la fin de 2007 et au début de 2008.

L'enquête de 2007 portait sur six grands thèmes : la consommation et la conservation de l'énergie, la consommation et la conservation de l'eau, l'environnement intérieur, l'utilisation de pesticides et d'engrais, la qualité de l'air extérieur et les décisions des consommateurs.

L'EME est une enquête biennale, menée dans le cadre du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, une initiative conjointe de Statistique Canada, d'Environnement Canada et de Santé Canada.

L'enquête a pour but de fournir des données socioéconomiques qui aideront à interpréter les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement pour la qualité de l'eau, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.

Régulation de la température

Les thermostats programmables règlent automatiquement la température ambiante selon le moment de la journée. En 1994, 16 % des ménages dotés d'un thermostat en avaient un qui était programmable; en 2006, cette proportion avait plus que doublé et atteignait 40 %. Ce taux a légèrement augmenté en 2007, étant passé à 42 %. Parmi les ménages dotés d'un dispositif de ce genre, environ 16 % ne l'avaient pas programmé.

En Ontario, 53 % des ménages avaient un thermostat programmable, soit plus du double de la proportion de 24 % enregistrée en 1994 et légèrement plus que le taux affiché en 2006. Les ménages des provinces de l'Atlantique étaient les moins susceptibles d'avoir un thermostat programmable.

Eau potable

En 2007, 30 % des ménages buvaient principalement de l'eau en bouteille, peu importe s'ils étaient raccordés à un réseau d'aqueduc municipal ou à une source d'alimentation privée. Le reste des ménages consommaient l'eau du robinet ou une combinaison d'eau du robinet et d'eau en bouteille.

En 2007, 35 % des ménages dont l'eau provenait d'une source non municipale ont fait analyser leur eau potable, soit un taux inchangé par rapport à 2006. Parmi ceux qui ont fait analyser leur eau, 12 % ont découvert un problème.

La proportion de ménages qui traitaient leur eau potable est passée de 48 % en 2006 à 54 % en 2007 parmi ceux qui étaient raccordés à un réseau d'aqueduc municipal. La proportion correspondante est passée de 45 % à 49 % chez les ménages dont l'eau n'était pas fournie par une municipalité.

La majorité des ménages alimentés en eau par une municipalité traitaient l'eau pour en améliorer le goût ou l'apparence. En 2007, 43 % des ménages alimentés en eau par une municipalité ont dit traiter leur eau pour éviter une possible contamination bactérienne. Près du tiers des ménages approvisionnés en eau par une source non municipale traitaient leur eau pour la même raison. Cette raison a été donnée le plus fréquemment en Ontario et en Colombie-Britannique.

Environnement intérieur

Selon Santé Canada, l'exposition au radon a causé un nombre estimatif de 1 900 décès au Canada en 2006. En 2007, 41 % des ménages canadiens ont dit avoir entendu parler du radon et connaître les répercussions sur la santé humaine qu'avait la présence de ce gaz dans les maisons.

Toutefois, ce taux variait d'une province à l'autre. Plus de la moitié des ménages de la Nouvelle-Écosse (55 %), de la Saskatchewan (54 %) et du Manitoba (51 %) ont indiqué avoir connaissance des répercussions de l'exposition au radon sur la santé. Au Québec, le taux de sensibilisation déclaré se situait à 20 % des ménages. Parmi les ménages du pays qui ont dit être sensibilisés au radon, 11 % ont indiqué que leur foyer avait fait l'objet d'un test de détection de ce gaz.

En 2007, les deux tiers des ménages canadiens dotés d'une fournaise à air forcé en remplaçaient le filtre au moins tous les six mois. Comparativement au reste du pays, les ménages des provinces des Prairies et de l'Ontario étaient plus susceptibles de remplacer leur filtre de fournaise tous les trois mois ou plus.

Pesticides

À l'échelle du pays, la proportion de ménages utilisant un type quelconque de pesticides sur leur pelouse ou dans leur jardin a augmenté, étant passée de 29 % en 2006 à 33 % en 2007. Dans l'ensemble, 12 % des ménages utilisant ces substances ont dit employer des pesticides biologiques.

L'utilisation de pesticides était la plus élevée dans les trois provinces des Prairies et la plus faible dans les provinces de l'Atlantique et au Québec. Au Québec, où des règlements stricts sur l'utilisation des pesticides ont

été imposés ces dernières années, 4 % des ménages ont dit employer des pesticides chimiques sur leur pelouse ou dans leur jardin.

En Saskatchewan, 48 % des ménages utilisaient des pesticides, soit la proportion la plus élevée au pays. Suivaient de près le Manitoba et l'Alberta (47 % chacune). Dans les provinces de l'Atlantique, la proportion variait entre 21 % en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard et 25 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Même si l'utilisation de pesticides par les ménages était relativement élevée dans l'Ouest, ces derniers avaient tendance à les appliquer uniquement lorsque c'était nécessaire. À l'opposé, les ménages de l'Ontario et du Québec étaient plus susceptibles d'appliquer des pesticides dans le cadre d'un programme d'entretien régulier.

Sacs d'épicerie réutilisables

À l'échelle nationale, 30 % des ménages canadiens ont dit toujours utiliser des sacs recyclés ou réutilisables lorsqu'ils font leurs achats d'épicerie. Les proportions les plus fortes étaient observées en Ontario (35 %) et au Québec (33 %).

De nombreux détaillants ont tâché de réduire l'utilisation des sacs en plastique en offrant des sacs réutilisables comme solution de rechange ou en imposant des frais pour les sacs jetables.

C'est à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse que l'on observait la plus grande proportion de ménages ayant dit utiliser rarement ou ne jamais utiliser ces types de sacs.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 153-0059 à 153-0066.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3881.

Le rapport intitulé *Les ménages et l'environnement*, 2007 (11-526-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au 613-951-0297 (environ@statcan.gc.ca), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Télécopieur : 613-951-0634. ■

Aide juridique 2007-2008

Les régimes d'aide juridique de 10 provinces et territoires ont consacré 670 millions de dollars à la prestation de services d'aide juridique en 2007-2008.

En tenant compte de l'inflation, les dépenses ont augmenté dans six secteurs de compétence par rapport à l'année précédente. La Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest ont affiché les plus fortes hausses, soit de 10 % chacun. Les dépenses ont reculé au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Yukon, et elles sont demeurées inchangées en Ontario.

Un peu plus de la moitié des dépenses directes au chapitre de l'aide juridique en 2007-2008 ont été consacrées aux affaires criminelles, et le reste, aux affaires civiles. Les deux seuls régimes d'aide juridique qui ont déclaré avoir dépensé davantage à l'égard des affaires civiles étaient ceux du Québec et de l'Ontario.

En 2007-2008, près de 748 000 demandes d'aide juridique ont été présentées aux 10 régimes d'aide juridique ayant déclaré des données. Cela constitue une baisse de près de 2 % par rapport à l'année précédente. Parmi les 10 secteurs de compétence, 5 (le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) ont affiché une diminution des demandes. C'est l'Alberta qui a déclaré le plus fort recul, soit de 7 %. Au Québec, seules les demandes relatives aux affaires civiles ont été moins nombreuses, alors que dans les quatre autres secteurs de compétence, il y a eu une réduction du nombre de demandes visant tant les affaires criminelles que civiles.

Les régimes d'aide juridique ont approuvé plus de 472 000 demandes de services d'aide juridique complets en 2007-2008, soit un nombre inchangé par rapport à celui noté l'année précédente. Le nombre de demandes approuvées a diminué en Ontario, en Saskatchewan et au Yukon. Ailleurs, les niveaux

d'approbation ont augmenté ou sont demeurés les mêmes.

Dans la plupart des secteurs de compétence déclarants, les affaires criminelles représentaient la grande majorité des demandes approuvées, soit 70 % ou plus en 2007-2008. Faisaient exception à la règle l'Ontario et le Québec, qui ont approuvé une proportion similaire de demandes relatives aux affaires criminelles et aux affaires civiles.

Nota : L'Enquête sur l'aide juridique, qui est réalisée chaque année, permet de fournir aux intervenants de la communauté juridique, aux universitaires et au public des renseignements sur les recettes, les dépenses, le personnel et le nombre de cas associés à la prestation et à l'administration de l'aide juridique. Trois secteurs de compétence, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nunavut, n'ont pu fournir de données en 2007-2008. Les comparaisons avec les données des années précédentes excluent ces trois secteurs de compétence.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 258-0001 à 258-0004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3308.

La publication annuelle *L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas*, 2007-2008 (85F0015XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Tous les sujets*, puis *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'Information et les services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Nouveaux produits

Les ménages et l'environnement, 2007
Numéro au catalogue : 11-526-XWF
(gratuit).

L'aide juridique au Canada : statistiques sur les ressources et le nombre de cas, 2007-2008
Numéro au catalogue : 85F0015XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

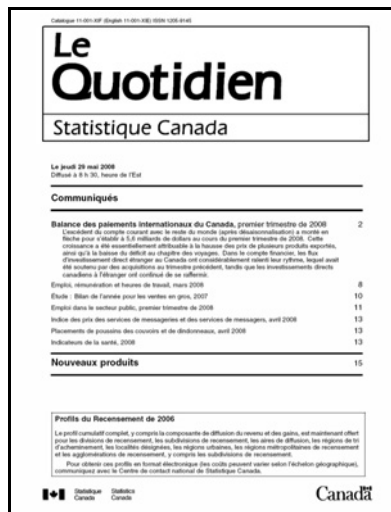
- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.